

STRUCTURES D'UNITÉ POUR NOS ÉGLISES *

Je voudrais faire quelques remarques essentielles pour essayer de situer notre débat dans son ensemble.

I. La première remarque est pour dire que le problème des structures d'unité est un problème second ; je ne dis pas secondaire, accessoire, à la limite inessentiel, mais second, non premier. Je dirai alors d'entrée mon inquiétude de le voir peut-être mis au premier plan de nos préoccupations et de le sentir placé au premier plan chez plusieurs : « Faisons enfin l'unité. » Cette inquiétude tient à ce que, en considérant comme premier ce qui n'est que second, tout est faussé et les chances d'avancer sont compromises. On ne met pas la charrue devant les bœufs. Faute de nous souvenir de cette vérité, nous irons au-devant de nouvelles déceptions dont pourtant il y en a déjà eu tant entre nos Églises dans le passé, et nous ajouterons encore au scepticisme qui nous guette tous de plus en plus quand il s'agit d'unité.

Qu'est-ce qui est premier ?

Dans un premier temps, il faut dire : *l'Église est première par rapport aux structures d'unité entre Églises différentes. C'est l'Église, l'Église dans les différentes Églises, qui importe d'abord. Nos Églises sont-elles Église ?*

Credo unam sanctam catholicam et apostolicam ecclesiam ; je crois l'Église une, sainte, catholique et apostolique : voilà l'affirmation du Symbole de Nicée. Credo ! L'Église est affaire de foi ; elle n'est pas seulement la communauté, le peuple des croyants, mais elle est confessée par la communauté des croyants comme étant une réalité de la foi. Dans nos Églises, confessons-nous l'Église ? Sommes-nous conscients que nos Églises ne sont Église que par cette confession ; que, si nous ne voyons pas nos Églises sous le signe de cette confession, nous renions l'Église, et nos Églises perdent leur raison d'être ?

* Exposé introductif, donné lors du Colloque luthéro-réformé qui s'est tenu à L'Arbresle près de Lyon les 10 et 11 octobre 1970, à une réflexion sur le sujet : « Structures d'unité possibles dans la diversité et la mouvance actuelles de nos Églises ». Lors du même colloque furent abordés les trois autres sujets : 1. Le rôle de la confession de foi, 2. Unité et pluralisme, 3. Le problème posé par les « petites communautés ». Dans le présent exposé, il était inévitable de montrer le lien entre la question des structures ecclésiales d'unité et les deux premiers sujets, tellement il est vrai que ce sont là différents aspects d'un même tout.

Una sancta catholica et apostolica. Ces *notae ecclesiae*, ces marques de l'Église, ce sont les marques de l'Église qui est crue et confessée. C'est elle, l'Église véritable, l'Église eschatologique, qui est une, sainte, catholique. L'Église historique, les Églises historiques, ne seront jamais vraiment ni une, ni sainte, ni catholique. Affirmer le contraire, c'est déjà avoir renié l'Église, c'est remplacer la foi par la vue, la grâce par l'œuvre. On fait alors de l'unité le but des efforts humains, et il est ainsi tout logique qu'ayant renié l'essence spirituelle de l'Église, on confonde l'Église avec l'humanité et définisse la catholicité de l'Église par l'unité de tous les hommes.

Les Églises historiques ne participent-elles pas à l'Église véritable ? Si, par leur apostolicité. Elles ne participent à l'Église une, sainte et catholique que si elles sont apostoliques. Par leur apostolicité et par elle seule et par elle dans sa plénitude, les Églises historiques sont transparentes à, annonciatrices de l'Église eschatologique qui se confond avec le royaume de Dieu.

L'apostolicité ! Elle est confessée tout comme l'unité, la sainteté, la catholicité. Mais elle n'est pas eschatologique sans être aussi et en même temps historique, et par elle l'unité, la sainteté et la catholicité deviennent aussi historiques, en tant qu'eschatologiques. L'apostolicité de l'Église tient à sa fidélité à l'évangile apostolique. En tant que l'évangile apostolique annonce et atteste le Christ tel qu'il est présent et agissant dans le Saint-Esprit, il est historique et eschatologique à la fois. L'Église apostolique, c'est l'Église historique dans sa transparence à sa vérité d'Église. Lorsque l'Église historique est apostolique, c'est alors qu'en tant qu'historique, elle est, eschatologiquement c'est-à-dire dans la foi, une, sainte et catholique.

Qu'est-ce qui est premier ?

J'ai dit, dans un premier temps l'Église est première par rapport aux structures d'unité entre Églises différentes. C'est l'Église, l'Église dans les Églises, qui importe d'abord. Il faut dire maintenant, dans un deuxième temps mais qui en fait est premier, fondamental, qui exprime *l'articulus stantis et cadentis ecclesiae* (ce sur quoi l'Église est fondée et ce sans quoi elle n'a pas de fondement), que *le Christ* — j'entends le Christ apostolique — *est premier par rapport à l'Église*, et que *celle-ci n'est que par lui*, par lui seul, par lui dans sa plénitude. Nos Églises sont-elles Église, c'est-à-dire annoncent-elles et vivent-elles de l'évangile apostolique et par conséquent confessent-elles l'Église une, sainte et catholique ?

II. La deuxième remarque a trait au consensus doctrinal entre nos Églises. Les textes d'accord sur la Parole et les sacrements(1) expriment que nos Églises se veulent fondées sur l'évangile apostoli-

(1) Il s'agit des textes sur la Parole de Dieu et l'Écriture Sainte, le baptême au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, et la Cène du Seigneur.

que. La signification ou la portée de ces textes est la suivante :

1. S'il est vrai qu'il faut toujours distinguer entre l'esprit ou la visée et la lettre d'un texte, la visée qui est celle de ces textes, à savoir l'évangile apostolique, *doit* s'exprimer. L'Église n'est qu'en tant qu'apostolique. Son apostolicité apparaît dans la transmission et l'actualisation fidèles de l'évangile apostolique, dans la Parole et les sacrements ; ces transmission et actualisation se contrôlent elles-mêmes dans une confession de foi (et celle-ci comporte une doctrine). Cette confession de foi est toujours seconde par rapport à l'évangile apostolique, mais en même temps elle est la nécessaire réponse de l'Église en tant qu'Église à cet évangile apostolique. Dans sa confession de foi, l'Église dit comment elle reçoit l'évangile apostolique. La confession de foi est sa bannière. Il peut y avoir des chrétiens et des mouvements chrétiens sans confession de foi ; il ne peut y avoir à proprement parler d'Église sans elle. Le contester, c'est contester par-delà la confession de foi qui est seconde, l'évangile apostolique lui-même qui appelle une réponse non seulement individuelle (cette réponse est la foi), mais aussi ecclésiale (cette réponse est la confession de foi, qui n'est pas seulement dogmatique, mais toujours aussi éthique ; qui n'est pas seulement éthique, mais toujours aussi dogmatique).

S'il n'y a pas d'Église sans confession de foi et si celle-ci est la réponse *ecclésiale* à l'évangile apostolique, il est admis qu'il n'y a qu'un évangile apostolique. Cette affirmation est aujourd'hui très largement mise en cause par suite d'une confusion au plan du langage et souvent aussi — ce qui est plus grave — au plan de la chose, entre pluralité et pluralisme. Il y a, certes, pluralité ou diversité de témoignages scripturaires, de théologies donc et de spiritualités. Mais cette pluralité est référée à l'unité, au même Christ et l'exprime. Car « le Christ est-il divisé » ? C'est pourquoi on peut à la fois parler de la pluralité des témoignages scripturaires ou apostoliques et de l'unité de l'évangile apostolique. Il n'y a pas là de pluralisme. Le pluralisme est la doctrine qui affirme la pluralité sans affirmer l'unité, sans référer la diversité à l'unité de l'objet qu'elle exprime. Le pluralisme est l'érection de la pluralité en système. L'évangile apostolique ne connaît rien de tel ; il ne connaît pas de fidélités contradictoires. « Une maison divisée contre elle-même ne peut subsister. » Il n'y a pas de place dans l'évangile apostolique ni dans l'Église fondée sur lui, pour le oui et le non, j'entends pour le oui au Christ et pour le non au Christ. Il y a certes aussi un non de l'évangile : c'est un non, non pas au Christ mais à la tentative de l'homme soit de le domestiquer soit de l'évincer. Or, lorsqu'on donne place dans l'Église au non à l'égard du Christ, ce non au Christ est du même coup un oui à cela même à quoi le Christ, l'évangile apostolique, dit non.

2. Les textes d'accord ont-ils un statut de confession de foi, au sens

où la Confession d'Augsbourg a ce statut dans nos Églises luthériennes et la Confession de La Rochelle dans nos Églises réformées ? Peu importe ici la distinction entre confession de foi et doctrine : il s'agit là toujours d'un consensus *ecclésial* et c'est autour d'un tel consensus que se constitue une Église historique. Nous sommes aujourd'hui, entre nos Églises, en présence d'un tel consensus sur ce qui constitue le fondement de l'Église (1). Cet accord ne rend pas caduques, dans l'esprit de personne, les confessions de foi du XVI^e siècle. Mais il les interprète. Ce qui apparaissait comme divergent ou pouvait apparaître comme tel apparaît maintenant, lorsque les textes du XVI^e siècle sont lus à la lumière des textes d'accord, comme convergent ou plutôt comme fondamentalement un. Il en résulte ceci : Le consensus doctrinal exprimé dans ces textes d'accord étant admis, et aucune des Églises concernées n'ayant dénoncé ni ne pensant avoir à dénoncer ses textes symboliques du XVI^e siècle, il faut affirmer que ces textes sont, dans leur visée, substantiellement identiques. Ils ne peuvent donc plus constituer le point de ralliement d'un côté des Églises luthériennes, de l'autre des Églises réformées, *dans leur séparation*. Ils doivent être nécessairement considérés comme notre patrimoine commun. Et j'inclus dans ces textes aussi le petit catéchisme de Luther et le catéchisme de Calvin ou celui de Heidelberg, de même que nos liturgies respectives. Tous ces textes sont reconnus alors en principe dans les deux groupes d'Églises, sans exclusive. Je n'aborde pas ici le problème de l'opportunité qu'il y aurait à avoir, avec le temps, un catéchisme et une liturgie communs ; c'est là une question accessoire par rapport à la reconnaissance de l'identité substantielle de nos textes ecclésiaux respectifs. Cette reconnaissance, telle qu'elle découle nécessairement de la réception, par nos Églises, des textes d'accord, conduit inéluctablement à la constitution d'une Église de la Confession d'Augsbourg et de la Confession de La Rochelle, sur la base des textes d'accord de Lyon, que cette Église soit constituée régionalement ou au plan national, peu importe ici (voir à ce sujet la suite où nous retenons le principe régional). — Je dirai dans un instant que cette constitution ne peut être proclamée avant d'être réalisée.

Déjà Mélanchthon savait qu'il ne suffit pas d'une *communis doctrina*, mais qu'il faut aussi une *consensio voluntatis*. Alors deux questions doivent être posées : *d'abord* y a-t-il *communis doctrina* ? La conséquence indiquée qui découle de l'accord doctrinal est-elle portée, supportée par ce dernier ? Est-ce que nos Églises ont une bannière, et est-ce celle-là ? Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de

(1) Selon l'art VII de la Confession d'Augsbourg, il suffit qu'il y ait Consensus sur la Parole et les sacrements pour que l'unité de l'Église puisse se manifester.

cette question: elle ne vise pas à instaurer une orthodoxie d'école. L'Église qui répond ecclésialement à l'évangile apostolique par une confession de foi n'est pas par là-même une Église sclérosée ; elle ne le devient que si elle confond l'objet de la foi avec l'expression de la foi. Cette confusion est assurément un risque, celui de voir l'Église se muer en une religion doctrinaire. Le risque inverse qu'on court en rejetant la confession de foi n'est pas moindre : c'est celui d'une Église devenant le monde. Mais il ne s'agit pas de choisir entre deux maux ou risques le moindre. Dans la confession de foi il y va de l'être de l'Église parce qu'il y va de l'évangile apostolique. Alors la première question est celle-ci : quel est, pour nos Églises, le statut des textes d'accord ? Ont-ils même statut que nos textes symboliques du XVI^e siècle ? Et ces textes symboliques, dans leur visée, les reconnaissons-nous toujours nôtres, de même que les confessions de foi de l'Église indivise, en particulier le symbole des apôtres, le symbole de Nicée et le symbole d'Athanase ? Si nos Églises concernées répondent oui à ces questions, y répondent oui en tant qu'Églises, alors, et alors seulement, mais alors vraiment, la conséquence tirée tout à l'heure de l'accord doctrinal est solidement fondée.

Puis il y a *l'autre* question : y a-t-il *consensio voluntatis* ? En d'autres mots : voulons-nous l'Église que nous confessons, même s'il est vrai que l'Église historique ne sera jamais pleinement l'Église eschatologique. La confession de foi est normalement un acte de *toute* la personne. Pourquoi l'accord doctrinal entre nos Églises implique-t-il si peu un accord de nos volontés ? Lui manquerait-il l'essentiel, à savoir le renouveau dont la confession de foi est l'expression ? Serions-nous parvenus à un accord doctrinal et dans ce sens à une confession de foi, sans foi, sans repentance, sans conversion ? Aurions-nous travaillé sans d'abord prier ? *Ora* et *labora*, dit le proverbe. Nous avons travaillé, et dans nos Églises on travaille, mais l'inflation des mots y correspond à une déflation de la prière. La *consensio voluntatis* résultera de la *conversio cordis*. Pour celle-ci nous pouvons prier, et c'est là une prière qui ne restera pas sans exaucement ; par ailleurs, la *conversio cordis* s'exprime d'abord en prière. *Ora* et *labora* : quand nous souviendrons-nous de cette vérité simple ? Tant que nous ne nous en souviendrons pas, nous *ferons* peut-être l'Église unie, mais il s'agira alors d'une union fabriquée, il ne s'agira pas de l'Église !

III. Ma troisième et dernière remarque concerne les structures ecclésiales d'unité entre nos Églises. Je ne résume pas ici mon papier qui vous est connu (1). Je voudrais simplement faire apparaître trois

(1) Il s'agit du texte « Structures d'unité possibles dans la diversité et la mouvance actuelles de nos Églises », qui avait été distribué par avance aux membres du Colloque et qui paraîtra ailleurs.

points qui y sont donnés plus implicitement qu'explicitement, mais qui sont décisifs.

1. L'Église une du Christ que nous confessons, existe déjà, dans une anticipation historique, dans nos Églises. Cette réalité, nous le savons, est plus forte que les différences confessionnelles. À la lumière de cette réalité, les différences confessionnelles ne sont plus une polyphonie discordante, mais une symphonie. Il importe par-dessus tout pour nos Églises d'être et de devenir Église. Plus elles le deviendront, plus l'unité qui est eschatologique, sera anticipée historiquement ! Mais ceci n'est pas possible par une course en avant qui ne procède pas d'un retour en arrière. Pour avoir si souvent voulu tout de suite courir au but, on s'est coupé de la tradition et de l'évangile apostolique transmis et vécu par et en elle, et sans cette tradition, il n'y a pas d'Église. En allant de l'avant, nous n'avons à nous couper ni secondement des Réformateurs ni premièrement de l'Écriture. C'est par le constant retour en arrière, aux sources qui sont le fondement de la tradition vivante de l'Église, que cette tradition continue dans nos Églises et fait d'elles des témoins et des signes du royaume qui vient. Car la tradition vivante, c'est la tradition de l'attente de la foi. Nos Églises ne peuvent être et devenir Église en dehors de cette tradition, étant bien entendu que cette tradition progresse et qu'elle doit être vécue aujourd'hui. L'unité de l'Église confessée et vécue par anticipation dans nos différentes Églises permet seule de poser la question de la *manifestation ecclésiale* de cette unité.

2, L'unité de l'Église confessée et vécue par anticipation dans nos différentes Églises n'est pas un fait univoque. Nous vivons aujourd'hui dans une période de tensions telles que non seulement l'unité de l'Église mais l'Église tout court semblent être et sont mises en cause. Mais ce qu'il faut noter, c'est que ces tensions ne se situent pas entre confessions, mais à l'intérieur de chacune d'elles. La ligne de clivage passe à l'intérieur de chaque Église. Ce fait nous interdit de chercher une solution à ces tensions et ruptures latentes dans un retour à un confessionnalisme luthérien opposé à un confessionnalisme ou plutôt à un laxisme confessionnel réformé. Il n'y a pas de solution dans une marche en arrière ; il n'y a de solution que dans une marche en avant sur la base d'un retour aux sources, dans l'écoute de ce que *l'Esprit* nous dit aujourd'hui — non l'esprit du siècle, mais l'Esprit-Saint. Sommes-nous prêts, j'entends en tant qu'Églises, à cette marche ? Sommes-nous prêts, en tant qu'Églises, à avoir une bannière et à inscrire *cela* sur cette bannière : Église de Jésus, le Christ ! ? Il est possible qu'il y aura quelques soldats perdus qui ne rallieront pas cette bannière ; et il est certain qu'aucun d'entre nous ne la ralliera autrement que dans l'humilité et la repentance, en même temps que dans la joie et la reconnaissance. Mais de ralliement de nos

Églises en tant qu'Églises, il n'y en aura qu'autour de cette bannière, et aucune de nos Églises n'est Église que groupée autour de cette bannière. C'est cette bannière qui est mise en cause. Alors la question est celle-ci : est-ce que nos Églises en tant qu'Églises, reconnaissent cette bannière et se groupent autour d'elle, ou est-ce que nos Églises en tant qu'Églises mettent en cause cette bannière ? C'est la *question de notre identité* qui est ainsi posée. Et s'il est vrai que l'identité de l'Église n'est pas l'identité de chaque chrétien individuel et que le *status confessionis* de l'Église n'est pas l'autobiographie de chacun de ses membres, chacun de ces membres doit savoir *quel est le cap de l'Église*, afin de pouvoir se situer et, dans la tempête et l'égarément, retrouver la route.

3. S'il est vrai qu'une Église historique se constitue autour d'une confession de foi (ou d'une doctrine commune), toute Église historique est une *union* ou une communion. Si nos différentes Églises se rallient autour de la même bannière, le résultat ne peut être qu'une union. Je voudrais apporter ici une clarification terminologique qui a souvent été absente dans le passé, concernant la distinction entre unité et union. L'Église *une*, c'est l'Église eschatologique ; elle est l'Église que nous croyons. Aucune Église historique *n'est* cette Église une, mais dans la mesure où elle est Église, elle y participe. Seulement, la participation d'une Église historique à l'Église eschatologique est de l'ordre de la foi ; l'Église historique n'est pas par elle-même, en tant qu'historique, de l'ordre de la foi, mais de l'ordre du fait, du donné ; ce qui y est de l'ordre de la foi, c'est sa participation à l'Église eschatologique. Cette participation doit être réalisée historiquement, car l'Église historique n'est Église que par cette participation. Cela se fait — nous l'avons vu — par la transmission et l'actualisation de l'évangile apostolique dans la Parole et les sacrements, telle que cette transmission et cette actualisation se contrôlent elles-mêmes dans la confession de foi ecclésiale (entendue dans le sens de la doctrine). L'organe de cette transmission et actualisation, organe institué par le Christ lui-même qui l'établit dans et par la communauté, c'est le ministère particulier dans l'Église, qui est un ministère d'édification et d'unité, voire d'union, de communion. C'est un *ministère d'unité* dans le sens que par lui le Christ atteste et signifie et réalise l'unité de l'Église dans la foi, c'est-à-dire l'unité confessée et vécue grâce à l'évangile apostolique, et c'est un *ministère d'union* ou *de communion* (*koinonia*), en ce sens qu'il veille à l'union des différents membres de l'Église et par extension des différentes communautés ecclésiales, dans l'amour. L'unité est de l'ordre de la foi, l'union ou la communion de l'ordre de l'amour. L'unité, c'est la dimension verticale de l'Église, l'union ou la communion la dimension horizontale. L'Église historique se situe à l'intersection de cette verticale et de cette horizontale. Le ministère dans l'Église en tant que ministère d'unité, est un ministère

de vérité, et en tant que ministère d'union ou de communion un ministère de charité.

Se situant à la fois dans la dimension verticale et dans la dimension horizontale, le ministère dans l'Église relève à la fois et indissociablement de l'esse (être) et du *bene-esse* (bon ordre) de l'Église. Il est à la fois, tout comme l'Église, eschatologique et historique, divin et humain. À ce dernier titre, en tant donc qu'elle est historique, humaine, l'Église est une union, une communion de chrétiens et, par extension, de communautés ecclésiales. Une telle union, quand il s'agit d'un certain nombre de communautés ecclésiales ou même de plusieurs Églises, ne peut se faire — nous l'avons dit — qu'autour d'une confession de foi qui exprime la dimension verticale de l'Église, *et* — il faut l'ajouter maintenant — autour d'une constitution (Kirchenverfassung ou Kirchenordnung) qui exprime la dimension horizontale de l'Église. Cette constitution a essentiellement trait premièrement au gouvernement de l'Église, c'est-à-dire à la manière dont le ministère d'unité et de communion, à tous les niveaux, y est conçu et vécu, deuxièmement à la discipline de l'Église (organisation du culte, de l'enseignement, etc.).

Chaque Église particulière est une union ou communion. Dans la question de nos différentes Églises, l'unité de l'Église ne peut être attestée, signifiée et réalisée que par une union. Une union ou communion n'est pas une fédération, mais il s'agit d'une intégration à un même tout, dans le respect des parties prenantes — c'est pourquoi l'intégration n'est pas une assimilation. Sans une constitution, cette intégration ne se fera pas. Elle ne pourra se faire de manière réaliste que *régionalement* parce que c'est là qu'est vécue la réalité de l'Église. Ceci exige qu'à la *communis doctrina*, explicitement et solennellement reconnue, et qu'à la *consensio voluntatis* s'ajoute — et cela reste à faire — une *constitutio ecclesiae*.

Une telle constitution ne s'improvise pas. Mais on peut faire des pas vers son élaboration. Aussi je fais pour l'immédiat, en attendant cette dernière et en vue d'elle, les propositions suivantes :

1. qu'il y ait, localement et régionalement et ceci à tous les niveaux, information réciproque entre les différentes Églises sur toutes les questions sur lesquelles cette information est utile aux unes et aux autres, et qu'il y ait concertation sur toutes les questions qui ont une incidence sur les unes ou les autres ou qui ont une importance pour elles toutes ensemble. Cette information et cette concertation se feront déjà au niveau local et de secteurs régionaux plus limités, à l'initiative de ceux qui y ont plus particulièrement la responsabilité et le souci de l'unité, mais en particulier et de manière régulière au niveau des directions d'Églises régionales et des synodes régionaux. Il pourra être utile, éventuellement, qu'une sorte de Conseil, composé de représentants des différentes Églises, soit saisi régulièrement de toutes les ques-

tions d'intérêt commun, et exerce comme son nom l'indique une fonction de conseil auprès des directions d'Églises régionales pour tout ce qui a trait à l'unité et à la mission commune des Églises ;

2. que régionalement, d'un commun accord entre les Églises, soit créé un ministère d'unité et de communion personnalisé, à titre expérimental et donc provisoire, sans aucune prérogative administrative et sans autre autorité que de conseil pastoral, dans le sens donc d'un service d'aide fraternelle et pastorale, et que ce ministère soit confié pour un temps donné à un homme à qui est reconnu le charisme pastoral d'unité et de communion à ce niveau, avec la triple mission suivante :

a) exercer d'une manière informelle un ministère de visitation et de dialogue dans les communautés locales des différentes Églises, en particulier au niveau de leur collège pastoral-presbytéral, et au niveau des assemblées régionales, inter-ecclésiales ou inter-Églises ;

b) réfléchir, dans le cadre de son ministère de visitation et de dialogue, donc en contact avec les communautés locales et plus particulièrement de leur collège pastoral-presbytéral, et en contact avec les assemblées régionales, aux grandes orientations communes de la vie et de la mission des communautés locales et des différentes Églises, étant entendu qu'il sera entouré, conseillé, stimulé, suivi critiquement dans cette tâche par un Conseil qui pourra être celui-là même dont il a été question sous a) ;

c) imaginer, dans les mêmes conditions que celles indiquées sous b), et proposer pour l'avenir un ministère d'unité et de communion pastoral personnalisé et les formes d'exercice (ou structures) collégiales de ce ministère, communs aux Églises régionales, étant entendu que l'intéressé ne pourra être lui-même chargé d'aucune fonction que son projet, s'il devait être adopté par les différentes Églises, pourrait prévoir ;

3. que les Quatre Bureaux ou une instance similaire soient, au plan national, le lieu de liaison, d'information, de dialogue et de conseil réciproques concernant l'évolution de la réflexion et les initiatives envisagées, dans le sens de 1. et de 2., au plan des différentes régions.

* * *

Pour terminer, et pour reprendre tout ce que j'ai dit sur le fait que les structures ecclésiales sont secondes et non premières, et qu'il y va dans tout cela de *l'una sancta catholica et apostolica ecclesia*, je voudrais mettre devant nous une strophe d'un cantique du soir de Matthias Claudius qui nous rappelle que toute question doit être abordée à partir de l'essentiel, faute de quoi on ne peut qu'aller à la dérive.

Wir stolzen Menschenkinder
sind eitel arme Sünder
und wissen gar nicht viel;
wir spinnen Luftgespinste
und suchen viele Künste
und kommen weiter von dem Ziel.

(Hommes présomptueux,
nous sommes de pauvres pécheurs
et nous ne savons pas grand-chose.
Nous imaginons des châteaux en Espagne,
nous cherchons toutes sortes d'artifices,
et avec cela nous nous éloignons toujours plus du
but.)

Gérard SIEGWALT.